

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO PU-2434 (secteur de Saint-Augustin)

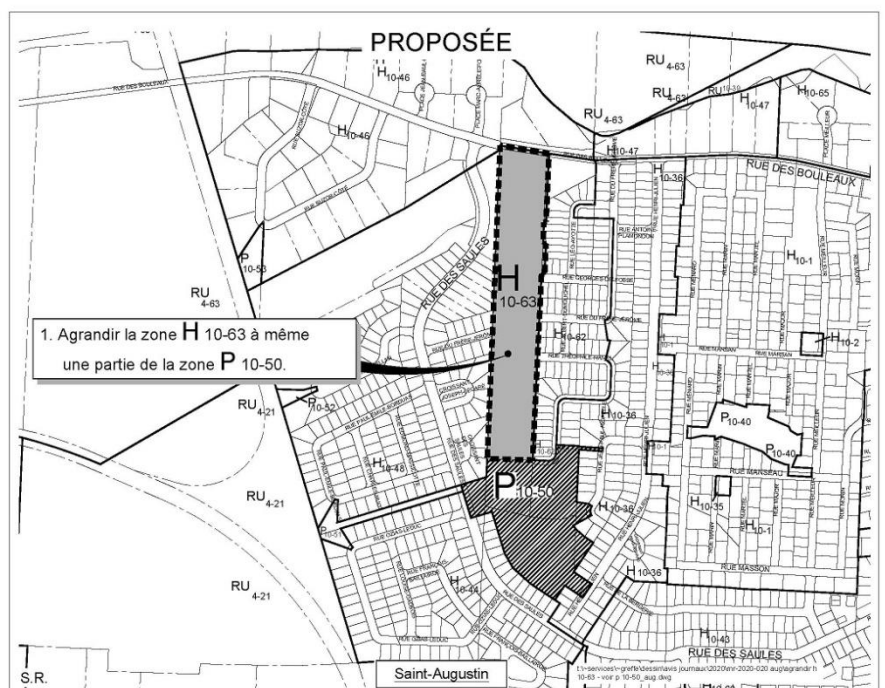
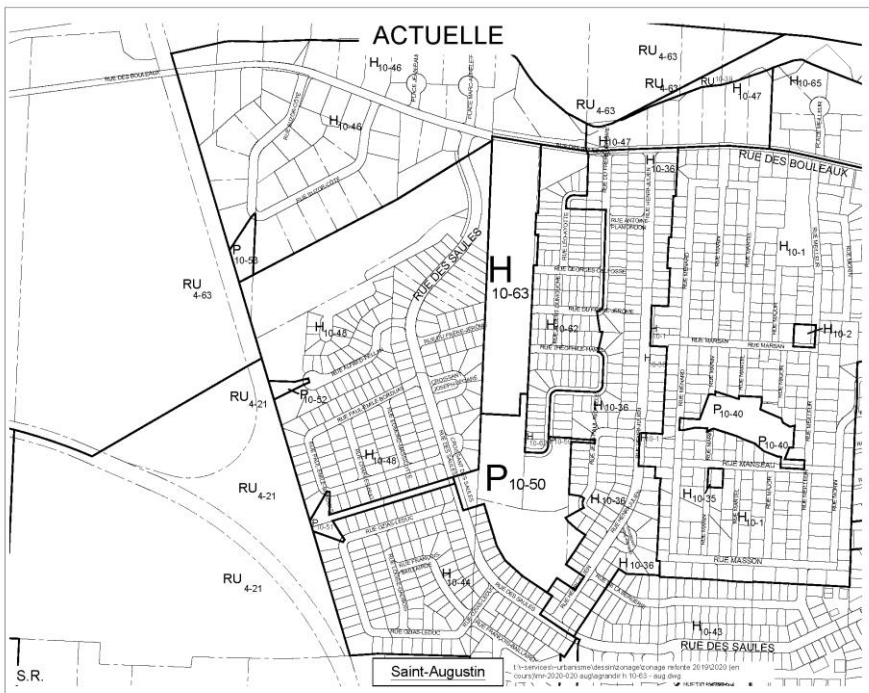
Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 23 novembre 2020 a adopté le projet de règlement numéro PU-2434 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- permettre la sous-classe d'usage « P2-02-02 – École primaire » ainsi que ses dispositions spécifiques dans la zone P 10-50;
- agrandir la zone H 10-63 à même une partie de la zone P 10-50.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2434 est bien décrit dans le titre. Au surplus, une séance d'information et de consultation a été tenue le 26 novembre dernier et le visionnement de cette séance est disponible au <https://mirabel.ca/ville/vie-democratique/consultations-publiques>.

QUE la zone P 10-50 se situe dans le secteur de Saint-Augustin et est illustrée au plan ci-après.



QUE la description et l'illustration de la zone, ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h 30, une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Conformément aux décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. Par conséquent, l'assemblée de consultation en présence du public est remplacée par une consultation écrite. Toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou courriel, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 24 décembre 2020 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Projet de règlement no PU-2434
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3
Courriel : greffe@mirabel.ca

QUE ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Mirabel, ce 2 décembre 2020

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate